



La paix et la justice dans l'enseignement social de l'Eglise

Charles Kasereka Pataya⁴

Résumé

Fondée sur la vérité, la justice et la charité, seule la réconciliation peut conduire les peuples africains à une paix véritable. De la paix espérée à la paix vécue, il y a un processus qui n'est pas donné d'avance. Les instruments majeurs de la restauration de la paix sont les institutions politiques dont le devoir premier est l'établissement et la gestion d'un ordre social juste. Cependant, nous pensons que la situation actuelle de l'Afrique ne peut être fondée uniquement sur un développement socio-politique et économique.

La dynamique du "vivre ensemble" commence dans le microcosme du cœur humain. La foi chrétienne est la croyance qu'en Christ, Dieu a réconcilié le monde avec lui-même. Repenser la pratique pastorale du pardon et de la réconciliation en Afrique, c'est, d'une part, considérer les questions que se posent les hommes et les femmes, à savoir comment Dieu se rapporte aux conditions de violence et de pauvreté dans lesquelles ils vivent et, d'autre part, redécouvrir le sens de la souffrance et moyen par lequel le christianisme peut être une expérience de salut et de libération sociale, qui offre le Royaume de Dieu comme horizon.

Mots-clés : Paix, Justice, Enseignement social de l'Eglise, réconciliation

Abstract

Based on truth, justice and charity, only reconciliation can lead African peoples to true peace. From hoped peace to lived peace there is a process which is not given in advance. The major instruments of the restoration of peace are political institutions whose primary duty is the establishment and management of a just social order. However, we believe that the current situation in Africa cannot be based only on a socio-political and economic development.

The dynamic of the "living together" begins in the microcosm of the human heart. The Christian faith is the belief that in Christ God was reconciling the world to himself. Rethinking pastoral practice of forgiveness and reconciliation in Africa is, firstly, to consider the issues that men and women arise, namely how God relates to the

⁴ Le Père Charles Pataya est Chanoine Régulier de l'Ordre de la Sainte Croix attaché au Centre d'écoute de psychologie clinique à Mulo.

conditions of violence and poverty in which they live and secondly, to rediscover the meaning of suffering and how Christianity can be an experience of salvation and social liberation that offers the Kingdom of God as horizon.

Key words: Peace, Justice, Church teaching, reconciliation

Introduction

L'année 2000 avait été déclarée par la communauté internationale, lors de sa 53^{ème} Assemblée générale en juillet 1999, année de la culture de la paix. C'était là une façon d'amener les hommes et les femmes au début du millénaire à privilégier le dialogue dans la résolution des conflits, à développer des capacités à apprécier les différences et à entreprendre des actions constructives avec autrui pour asseoir durablement la paix, le développement économique et social. Si le problème de maintien ou de rétablissement de la paix hante les hommes depuis la nuit des temps, il se pose encore aujourd'hui avec acuité dans les zones en conflits.

En effet, de l'est à l'ouest, du nord au sud, les cris des souffrances indicibles des peuples et des individus se font entendre sous les effets des génocides, des conflits divers, des inégalités basées sur le genre, la race, les origines, etc. Les phénomènes du terrorisme et les expressions d'extrémisme religieux se font de plus en plus menaçants. Les difficultés des jeunes à trouver un emploi décent, les aînés à se sentir encore utiles à la société, l'analphabétisme dans certaines régions, les manques d'accès aux soins de santé et d'éducation sont autant d'obstacles à la paix. Du fait de la puissance destructrice des armes modernes et de l'interdépendance croissante des nations, la sauvegarde de la paix est, avec le développement, un des objectifs importants de notre temps.

Devant les souffrances des peuples et des individus comment parler de la justice et en même temps du pardon et de la réconciliation comme sources et conditions de la paix ? Attentive à la fragilité du vivre-ensemble et à la recherche active et intelligente de la paix, comment l'Église est-elle au service de la paix et de la réconciliation ? En effet, la Constitution pastorale du Concile Vatican II sur l'Église dans le monde de ce temps (*Gaudium et Spes*, n°1), s'ouvre avec une affirmation forte de la solidarité de l'Église avec l'ensemble de la famille humaine. Sur le continent africain confronté à des guerres fratricides, s'interroger sur les défis pastoraux d'une éducation à la culture de la paix, c'est revenir à la façon dont l'Église, sous l'impulsion de l'Esprit, entend continuer l'œuvre du Christ, venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité, pour

sauver et non pour condamner, pour servir et non pour être servi (*Gaudium et Spes*, n°3).

Dans cet essai, nous explorons la vision et la mission chrétiennes de la paix dans l'enseignement social de l'Eglise. Nous nous interrogeons sur les responsabilités et la mission de l'Eglise en Afrique dans le contexte particulier des conflits qui ne sont plus l'apanage des milices rebelles, mais des individus et des familles. Nous reviendrons sur les ressources endogènes de la culture africaine qui peuvent servir de pierres d'attente pour aider les peuples à panser les plaies, les blessures des guerres et à promouvoir le vivre-ensemble. Enfin, nous proposons quelques pistes pastorales pour une éducation à la culture de la paix.

I. L'Eglise et le défi de la paix dans l'enseignement social de l'Eglise

Le concept de la paix reste d'intérêt toujours actuel. Chercher comment en faire une culture, cela ne peut qu'exciter les esprits. Cependant, de la paix espérée à la paix construite, il y a un chemin à parcourir qui n'est pas donné d'avance. La détermination pour construire une paix légitime et durable, celle qui se maintient parce qu'obtenue par le concours de tous, passe par un effort d'identification à la fois des acteurs et des enjeux des conflits.

En 1907, lors des Semaines sociales d'Amiens, Henri Lorin (cité par Ouissonnat et Grannec, 1999 : 128) déclarait : "*Catholiques pratiquants, nous voulons [...] prendre conscience de ce que postule et de ce qu'entraîne le catholicisme au point de vue social, faire passer les exigences de la justice et de la paix telles que l'impliquent les affirmations de notre foi dans le détail des rapports sociaux.*" En s'interrogeant sur les mécanismes et les moyens de la recherche de la paix et de la justice à partir de l'enseignement social de l'Eglise aujourd'hui, il ne s'agit plus simplement de montrer en quoi la foi vécue peut modeler le discernement éthique en matière de paix et de justice sociale et nourrir l'action des croyants, mais d'évaluer, d'une part, les sources bibliques et dogmatiques de l'héritage éthique dont nous sommes tributaires, et d'autre part, les interprétations qui en ont été données par l'Eglise en fonction des questions sociales auxquelles elle s'est confrontée au cours de l'histoire, tout en se laissant instruire par un débat avec la culture du temps.

Nourrie de l'Evangile, toute une réflexion éthique s'est développée au contact des situations sociales, économiques et politiques changeantes. Il s'agit donc de comprendre, dans un nouveau contexte, cet enseignement social de

l'Église catholique sur la justice et la paix, en en dégagant les principes, le fonctionnement et la pertinence. Et comme l'indique Reychler (1997 : 16-17), la réalisation de la paix durable ne requiert pas seulement la pacification, « *peace-making* », et le maintien de la paix, « *peace-keeping* », mais surtout des efforts permanents pour construire ou reconstruire la paix, « *peace-(re)building* ». Et la construction de la paix exige une série de mesures structurelles, de nature politique, économique, juridique, militaire, politique, humanitaire, éducative et écologique.

1.1. La promotion de la paix dans l'enseignement social de l'Eglise

Le chapitre onze de l'enseignement social de l'Eglise est entièrement consacré à la promotion de la paix. Quatre points constituent l'ossature de ce chapitre : les aspects bibliques, la paix comme fruit de la justice et de la charité, l'échec de la paix qui est la guerre et enfin la contribution de l'Eglise à la paix.

1.1.1. La conception biblique de la paix

L'enseignement social de l'Eglise affirme qu'avant même d'être un don de Dieu à l'homme et un projet humain conforme au dessein divin, la paix est avant tout un attribut essentiel de Dieu : "*Yahvé-Paix*" (Jg 6, 24). La paix se fonde sur la relation première entre chaque être humain et Dieu lui-même, une relation caractérisée par la droiture (Gn 17, 1). Dans la révélation biblique, la paix est beaucoup plus que la simple absence de guerre : elle représente la plénitude de la vie. Loin d'être une construction humaine, elle est un don suprême de Dieu offert à tous les hommes. La paix est l'effet de la bénédiction de Dieu sur son peuple : "*Que le Seigneur te découvre sa face et t'apporte la paix.*" (Nb 6, 26) Cette paix engendre fécondité (Is 48, 19), bien-être (Is 48, 18), prospérité (Is 54, 13), absence de peur (Lv 26, 6) et joie profonde (Pr 12, 20).

La paix est l'objectif de la coexistence sociale, comme cela apparaît dans la vision messianique de la paix : quand tous les peuples se rendront dans la maison du Seigneur et qu'il leur indiquera ses voies, ils pourront marcher sur les sentiers de la paix (Is 2, 2-5). La véritable paix est en réalité "*œuvre de la justice*" (Is 32, 17). Un monde nouveau de paix, qui embrasse toute la nature, est promis pour l'ère messianique (Is 11, 6-9) et le Messie lui-même est qualifié de "*Prince de la Paix*" (Is 9, 5). La paix est comprise comme le bien messianique par excellence dans lequel sont compris tous les autres biens salvifiques. La promesse de paix, qui parcourt tout l'Ancien Testament, trouve son accomplissement dans la Personne de Jésus.

Dans le Nouveau Testament, la paix est avant tout la réconciliation avec le Père qui se réalise à travers la mission apostolique confiée par Jésus à ses disciples et qui commence par une annonce de paix : En quelque maison que vous entriez, dites d'abord : *"Paix à cette maison!"* (Lc 10, 5 ; Rm 1, 7). La paix est ensuite réconciliation avec les frères, car Jésus, dans la prière qu'il a enseignée à ses disciples, le *"Notre Père"*, associe le pardon demandé à Dieu au pardon accordé à nos frères. *"Pardonne-nous nos offenses, comme nous les pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés"* (Mt 6, 12). Par cette double réconciliation, le chrétien peut devenir artisan de paix et avoir part ainsi au Royaume de Dieu, selon ce que proclame Jésus lui-même : *"Heureux les artisans de paix, car ils seront appelés fils de Dieu"* (Mt 5, 9).

L'action pour la paix n'est jamais dissociée de l'annonce de l'Évangile qui est précisément la *"bonne nouvelle de la paix"* (Ac 10, 36 ; cf. Ep 6, 15) adressée à tous les hommes. A cet effet, le Concile Vatican II (*Gaudium et Spes*, n°78) affirme avec raison que la paix est le fruit d'un ordre qui a été implanté dans la société humaine par son divin Fondateur et qui doit être mené à la réalisation par des hommes aspirant sans cesse à une justice plus parfaite. La vraie paix est ainsi le fruit de la justice, vertu morale qui veille sur le respect des droits et des devoirs des personnes et sur la répartition équitable des profits et des charges.

1.1.2. La paix, fruit de la justice et de la charité

Comme fruit de la justice et de la charité, la paix est une valeur et un devoir universels qui trouve son fondement dans l'ordre rationnel et moral de la société dont les racines sont en Dieu lui-même. La paix, dit l'enseignement social de l'Eglise, n'est pas simplement l'absence de guerre ni même un équilibre stable entre des forces adverses, mais elle se fonde sur une conception correcte de la personne humaine et requiert l'édification d'un ordre selon la justice et la charité. La paix est le respect de l'équilibre de toutes les dimensions de la personne humaine. Elle est en danger quand l'homme se voit nier ce qui lui est dû en tant qu'homme, quand sa dignité n'est pas respectée et quand la coexistence n'est pas orientée vers le bien commun. La paix a un lien inhérent avec le développement intégral de tout homme et de tout l'homme.

C'est ce qui a fait dire au Pape Paul VI dans son encyclique du 26 mars 1967, sous le titre *"Pour un développement intégral de l'homme"* que *"le développement est le nouveau nom de la paix"*. *Le développement ne peut se réduire à la simple croissance économique, mais il doit être intégral, c'est-à-dire promouvoir tout l'homme et tous les hommes*. La réalisation de cet

"*humanisme plénier*" implique le rappel des points traditionnels de la doctrine sociale, comme la destination universelle des biens ou la critique des excès du capitalisme libéral.

La vraie paix est le fruit de l'amour ; elle ne peut fleurir que lorsque tous se reconnaissent frères et sœurs dans le respect de leurs responsabilités mutuelles en vue de l'édification de l'ordre voulu par Dieu. Pour prévenir les conflits, il est nécessaire que la paix commence par être vécue comme une valeur profonde dans l'intimité de toute personne ; ainsi elle peut se répandre dans les familles et dans les diverses formes de regroupement social.

I.1.3. L'échec de la paix

Si, pour la Charte des Nations unies, le pire ennemi de la paix, c'est l'injustice, dans l'enseignement social de l'Eglise, l'échec de la paix est la guerre. Le Magistère condamne "*la barbarie de la guerre*" et demande qu'elle soit considérée avec une approche complètement nouvelle. La guerre ne sera jamais un moyen ni pour obtenir justice ni pour résoudre les conflits interpersonnels et entre les nations. Quand elle éclate, la guerre devient un "*massacre inutile*", une "*aventure sans retour*" qui compromet le présent et met en danger l'avenir de l'humanité. La guerre entraîne non seulement des dégâts matériels, mais également diverses destructions psychologiques et morales. Ainsi, il est urgent de rechercher des solutions alternatives à la guerre pour résoudre les conflits.

Abordant la question de la légitime défense, la Doctrine sociale de l'Eglise indique que quoi qu'il en soit, l'exercice du droit à se défendre doit respecter "*les limites traditionnelles de la nécessité et de la proportionnalité*". Certes, les exigences de la légitime défense justifient l'existence, dans les États, des forces armées dont l'action doit être placée au service de la paix. Toute personne servant dans les forces armées est appelée à défendre le bien, la vérité et la justice. Le droit à l'usage de la force à des fins de légitime défense est associé au devoir de protéger et d'aider les victimes innocentes qui ne peuvent se défendre contre une agression.

Les mesures proposées par l'Eglise contre ceux qui menacent la paix sont les sanctions qui doivent avoir pour finalité de corriger le comportement des gouvernements qui violent le droit international ou oppriment leur population. Certes, les finalités des sanctions doivent être précisées sans équivoque et les mesures adoptées doivent être périodiquement vérifiées par les organismes compétents pour une évaluation objective de leur efficacité et de leur impact

réel sur la population civile.

L'énorme augmentation d'armes représente une grave menace pour la stabilité et pour la paix. L'objectif que propose la Doctrine sociale est celui d'un désarmement général, équilibré et contrôlé. Revenant sur la question du terrorisme, l'enseignement de l'Eglise est que le terrorisme est une des formes les plus brutales de la violence qui bouleverse aujourd'hui la Communauté internationale : il sème la haine, la mort, le désir de vengeance et de représailles. Il s'agit d'une profanation et un blasphème de se proclamer terroristes au nom de Dieu. Qualifier de "*martyres*" ceux qui meurent en accomplissant des actes terroristes revient à inverser le concept de martyr qui est le témoignage de celui qui se fait tuer pour ne pas renoncer à Dieu et à son amour, et non pas de celui qui tue au nom de Dieu.

I.1.4. La mission de l'Eglise dans l'édification de la paix

La promotion de la paix dans le monde fait partie intégrante de la mission par laquelle l'Eglise continue l'œuvre rédemptrice du Christ sur la terre. La promotion de la vraie paix est une expression de la foi chrétienne. De la foi en l'amour de Dieu dérivent une nouvelle vision du monde et une nouvelle façon de s'approcher de l'autre, qu'il s'agisse d'un individu ou d'une communauté. Sous l'impulsion de cette foi, l'Eglise entend promouvoir l'unité entre tous les humains, une collaboration féconde entre les Chrétiens et avec les croyants d'autres religions.

Certes, l'Eglise enseigne qu'une paix véritable n'est possible que par le pardon et la réconciliation. Or, il n'est pas facile de pardonner face aux conséquences de la guerre et des conflits, car la violence, spécialement quand elle conduit « *jusqu'aux abîmes de l'inhumanité et de la détresse* » (Jean-Paul II, 1989: 4) laisse en héritage un lourd fardeau de douleur qui ne peut être soulagé que par une réflexion loyale et courageuse, commune aux belligérants, capable d'affronter les difficultés du présent avec une attitude purifiée par le repentir. Le poids du passé, qui ne peut pas être oublié, ne peut être accepté qu'en présence d'un pardon réciproquement offert et reçu.

Nombreux sont ceux qui ont peur d'entamer le chemin du pardon par crainte d'être victime une seconde fois ou de se réconcilier avec leurs bourreaux. Les questions liées à la gestion de la mémoire des faits de la souffrance, du désir de connaître la vérité et la motivation de l'agresseur, l'imputabilité de la faute, la punition ou la réparation, etc. sont autant d'éléments qui, parfois, laissent planer le doute sur un pardon total. Pourtant l'Eglise enseigne que le pardon réciproque

ne doit pas annuler les exigences de la justice ni, encore moins, barrer le chemin qui conduit à la vérité: justice et vérité représentent plutôt les conditions concrètes de la réconciliation (Conseil Pontifical Justice et Paix, 2007).

Pour l'Eglise, le moyen de lutter pour la paix est la prière. Elle ouvre le cœur non seulement à un rapport profond avec Dieu, mais aussi à la rencontre avec le prochain sous le signe du respect, de la confiance, de la compréhension, de l'estime et de l'amour (Jean-Paul II, 1992: 323-324). La prière liturgique constitue, pour l'Eglise, le sommet auquel tendent toutes ses actions et en même temps la source d'où découle toute sa vertu. La célébration eucharistique, source et sommet de toute la vie chrétienne, est le lieu d'une inspiration intarissable pour tout engagement Chrétien authentique en faveur de la paix (Conseil Pontifical Justice et Paix, 2005, n°519). C'est dans cette optique que le Pape Paul VI a institué les journées mondiales de la paix: des célébrations pour la prière d'invocation de la paix et pour l'engagement à construire un monde de paix.

Dans son message à l'occasion de la journée mondiale pour la paix en 2010, sur le thème "*Si tu veux construire la paix, préserve la création*", le Pape Benoît XVI étendait la question de la paix à toute la création. Pour lui, la question écologique ne doit pas être affrontée seulement en raison des perspectives effrayantes que la dégradation environnementale dessine à l'horizon; c'est la recherche d'une authentique solidarité à l'échelle mondiale, inspirée par les valeurs de la charité, de la justice et du bien commun qui doit surtout la motiver. Il établit le lien entre construire la paix et sauvegarder la création en disant que toute personne a le devoir de protéger l'environnement naturel pour construire un monde pacifique. C'est là un défi urgent à relever par un engagement commun renouvelé.

Dans son message pour la journée mondiale de la paix en 2012, le Pape Benoît XVI insiste sur le rôle éducatif de l'Eglise aux valeurs de la justice et de la paix. Il demande à l'Eglise entre autres, d'éduquer les jeunes à la justice et à la paix, convaincu qu'ils peuvent par leur enthousiasme et leur ardeur, en vue d'un idéal, offrir une nouvelle espérance au monde. Pour lui, les préoccupations exprimées par de nombreux jeunes, dans différentes régions du monde, manifestent le désir de pouvoir regarder l'avenir avec une espérance fondée: le désir de recevoir une formation qui les prépare de manière plus profonde à affronter la réalité, la difficulté de former une famille et de trouver un emploi stable, la capacité effective de participer au monde de la politique, de la culture

et de l'économie pour construire une société ayant un visage plus humain et solidaire.

Comme ses prédécesseurs, le Pape François dans les deux messages consécutifs à l'occasion des journées mondiales de la paix en 2014 et en 2015, il propose le vécu de la fraternité comme fondement et route pour la paix (2014) et l'esclavage à tous les niveaux comme une atteinte à la paix. *"Tous les êtres humains sont frères et sœurs avec une égale dignité", car ils sont "tous des fils de Dieu"*. Mais l'esclavage porte un coup mortel à cette fraternité universelle et, par conséquent, à la paix. En effet, pour qu'il y ait la paix, il faut que l'être humain reconnaisse dans l'autre un frère qui a une égale dignité.

L'Eglise a un rôle de médiation dans les situations des conflits qui fonde son action sur le respect de la dignité de la personne humaine, la recherche du bien commun, la subsidiarité et la solidarité. La conjugaison de ces valeurs essentielles directrices de l'enseignement social de l'Eglise, avec les quatre vertus de la vérité, de la liberté, de la justice et de la charité sont le socle permanent où l'Eglise appelée à la méditation puise sa force pour accomplir au mieux possible sa mission. La vie harmonieuse ne pourra se réaliser tant que la soif du pouvoir ainsi que l'exploitation de l'inculture des populations ne cesseront pas d'être des terreaux où surfent à loisir et sans vergogne les politiques africains. Ce sont d'ailleurs autant de tares que les Pères synodaux de deux derniers synodes qui ont principalement intéressé l'Afrique ont relevées, et qui décrivent ce contexte africain où l'Eglise est interpellée.

1.2. L'Eglise en Afrique et la question de la paix

Le premier synode des Evêques pour l'Afrique célébré en 1994 avait inscrit à son ordre du jour cinq thèmes : 1. La première évangélisation ; 2. L'inculturation du message évangélique ; 3. Le dialogue interconfessionnel et interreligieux ; 4. La justice et la paix et, indissociables d'elles, les droits de l'homme et la démocratie ; 5. Les moyens de communication sociale au service de l'évangélisation. L'exhortation post-synodale montre bien qu'une priorité avait été faite aux questions touchant à l'évangélisation et à l'inculturation. Avait-on pour autant oublié la justice et la paix dont nombre de Conférences épiscopales, au cours des décennies précédentes avaient abondamment parlé ? Heureusement, il a paru nécessaire, dans un second synode, de revenir plus longuement sur le thème dont l'actualité ne se dément pas : *"L'Eglise en Afrique au service de la réconciliation, de la justice et de la paix"*.

Reprenant du premier synode le thème de l'Eglise, Famille de Dieu, le second

synode l'applique à l'engagement de l'Eglise au service des valeurs de la réconciliation, de la justice et de la paix. Le travail de réconciliation commence par la purification intérieure de chaque fidèle, condition essentielle pour construire la justice et la paix (Benoît XVI, 2011). Le pardon comme la réconciliation sont des attitudes spirituelles qui puisent la lumière dans la Bible. Les intitulés de deux grandes parties de l'exhortation post-synodale *Africae Munus*, sont une indication en référence à l'Ecriture : a) *Voici que je fais toutes choses nouvelles* (les structures) b) *A chacun est donnée la manifestation de l'Esprit pour le bien commun* (les acteurs).

L'Eglise a reçu le ministère de réconcilier les humains avec Dieu et entre eux, d'être un agent et un lieu de réconciliation, de justice et de paix dans le monde et en son sein. Elle devrait se mettre au service de tous, étant attentive comme une sentinelle. Elle est appelée, à la suite du Christ, à donner la priorité aux pauvres, aux exclus, aux blessés de la vie, aux petits. Pour réaliser cette mission, elle a besoin de tous les chrétiens et de toutes ses structures pour réaliser cette mission. C'est grâce au don et à l'accueil du pardon que les mémoires blessées des personnes et des communautés peuvent guérir. Ceci n'exclut pas la justice qui renvoie chacun à sa responsabilité.

On ne saurait parler de pardon et de réconciliation sans la création d'espaces où on peut se rencontrer, s'écouter et se respecter. L'Eglise devrait être un espace alternatif sacré où chacun est traité comme un être unique créé à l'image et aussi à la ressemblance de Dieu et aimé inconditionnellement et définitivement par son Seigneur et créateur. La priorité y est donnée aux exclus, blessés, à ceux qui sont stigmatisés. La réponse à leurs besoins dans la justice et la charité dépend de tous. L'exhortation évoque plusieurs guérisons dans l'Evangile comme pour montrer le rôle de guérison de l'Eglise pour ceux qu'elle accueille.

C'est avec raison que les Pères synodaux encouragent tous les acteurs de la mission de l'Eglise en Afrique en indiquant que le visage de l'évangélisation prend aujourd'hui le nom de réconciliation, "*condition indispensable pour instaurer des rapports de justice entre les hommes et pour construire une paix équitable et durable dans le respect de chaque individu et de tous les peuples ; une paix qui [...] s'ouvre à l'apport de toutes les personnes de bonne volonté au-delà des appartenances religieuses, ethniques, linguistiques, culturelles et sociales respectives*" (Benoît XVI, 2011). Dès lors on peut se poser la question si l'Afrique possède des ressources endogènes qui peuvent servir des pierres d'attente pour une édification et une éducation à la culture de la paix.

I.3. L'Afrique traditionnelle et les défis de la justice et de la paix

La société africaine traditionnelle est bâtie sur des valeurs dont la vie, la paix, la joie, la convivialité, le partage, la solidarité, la communion pour ne citer que celles-là, occupent une place importante. Les cultures négro-africaines, dit Kabasele Lumbala, sont très sensibles à l'alliance, à la communion, car c'est la seule voie solide de la croissance de la vie. C'est pourquoi les rites de réconciliation revêtent une grande importance dans les traditions. Ordinairement, celui qui préside à la réconciliation ne conclut pas avec une sentence tranchée en termes de "*qui a tort, qui a raison*", il procède plutôt par une invitation au retour de l'ordre qui doit être un effort collectif. C'est ainsi qu'il dira proverbialement : un porc-épic, qui se perd, finit toujours par retrouver sa piste ou encore si les mains touchent les excréments, on ne les coupe pas, mais on les lave, etc. Ainsi en est-il aussi de l'homme.

Qu'il s'agisse de prévenir le courroux des ancêtres ou qu'il s'agisse de réparer une faute déjà commise, on recourt à des moments essentiels du rite : la convocation de l'assemblée -famille- par le chef ; l'énoncé de la raison de la convocation, une fois que tous sont rassemblés ; les confessions collectives ou assumées par le chef de famille -comme personnalité corporative-; les offrandes suivies de la purification et également l'option –promesse- de ne plus recommencer la faute. La profonde joie du pardon, offert ou reçu est célébrée à la fin par un repas de fête qui rassemble toute la communauté, même les passants et les étrangers sont les bienvenus.

C'est l'harmonie qui fait exister les personnes humaines et les choses, et le moindre désordre perturbe non seulement les relations humaines, mais aussi l'environnement naturel et écologique. C'est pourquoi, en Afrique, tout système culturel prévoit les dispositions à prendre pour remédier à l'harmonie brisée (Thomas et Luneau, 2000 : 65). Il existe tout un corpus d'interdits et de règles qui régissent les sociétés africaines et qui jouent comme un système de prévention, car une faute appelle réparation et purification. On fait appel au *nganga* (cf. Ngweme, 1995 : 55, note 3)⁵ qui va procéder à la recherche des causes de la désharmonie dans la communauté. Il est vrai que toutes les fautes ne sont

⁵Dans ce travail, nous voulons nous abstenir de l'usage du terme *devin* pour promouvoir celui de *nganga*. En effet, dans le langage courant, l'on parle de "*devin*" à tort et à travers. Le personnage ici concerné est plutôt un voyant, "*au regard pénétrant, clairvoyant*", capable de lire dans l'invisible ; l'homme "aux jumelles", exercé à détecter les causes occultes, invisible à l'œil nu du profane. Il n'est pas confiné dans la recherche des mystères de l'avenir comme le laisse croire l'usage du mot "devin". On pourrait l'appeler "*diagnostiqueur*".

pas d'égale mesure, car cela dépend de celui qui a commis la faute et contre qui il l'a commise. Les fautes commises vis-à-vis des ancêtres –des morts- ne sont pas d'égale mesure avec celles commises vis-à-vis des vivants. Une faute commise par un aîné n'est pas d'égale portée que celle commise par un plus jeune. Chaque faute doit être traitée dans sa particularité, car il y a des circonstances atténuantes et aggravantes.

Lieu par excellence où s'exercent ces rites de réconciliation, le palabre n'est pas cette discussion oiseuse des Africains dont parle « le Robert, dictionnaire d'aujourd'hui » (Rey, 1991). Enracinée dans la tradition orale, le palabre africain est une coutume de rencontre, de création et de maintien des liens sociaux. C'est un lieu de débat et de consensus pour les affaires sérieuses, un lieu de prévention, de gestion et de résolution des conflits dans un groupe. La parole qui s'y déploie situe l'homme dans le groupe, lui assigne une place, lui octroie une fonction ou un rôle.

En effet, chez tous les Bantu d'Afrique, la parole est un élément fondamental dans les civilisations de l'oralité. Elle n'est pas seulement un moyen et un outil, elle est personnifiée, elle agit (Kabasele, 1987 ; 102). Intimement liée à l'identité humaine, la parole a une valeur sociale et un pouvoir performant en référence aux effets bénéfiques de la bonne parole et aux conséquences désastreuses de son contraire (Thomas et Luneau, 2000 : 55). Dans le palabre, tout est parole : signe ou symbole, rythme ou son, et tout procède de la parole (Calame-Griaue, 1965 : 85). La parole y a une force vitale. La bonne parole "*ren-force*" celui qui la prononce et celui qui la reçoit, la mauvaise parole "*dé-force*" ; la première introduit l'ordre et la paix, la seconde le désordre et le malheur. La conception africaine du péché comme un mal qui touche l'individu ainsi que son réseau de vie, la vision du sacré comme un englobant qui enveloppe toute la vie permettent de comprendre pourquoi les rites de réconciliation, tout en étant des actes humains, s'inscrivent dans le domaine du divin. Le palabre africain est un mode de communication plurielle, enraciné dans l'existence totale et un lieu social favorisant le "*vivre-ensemble*", l'unité et l'harmonie dans la communauté. Bien que rigoureusement codifiée : primauté des aînés, interdiction de couper la parole, le palabre suppose et implique la franchise totale et la liberté intégrale des participants (Thomas et Luneau, 2000 : 56).

Nous ne voulons pas présenter les rites traditionnels de réconciliation comme une panacée de résolution des conflits dans la recherche de la paix. Nous voulons reconnaître que ces mécanismes traditionnels peuvent, dans certains cas, compléter efficacement les systèmes judiciaires conventionnels et offrir un

potentiel de promotion de la justice, de la réconciliation et de la culture de la paix.

II. Les défis pastoraux pour l'éducation à la culture de la paix

La justice et la paix ne sont pas seulement un don à recevoir, mais bien également une œuvre à construire. Pour être vraiment des artisans de la paix, il faut se laisser éduquer à la compassion, à la solidarité, à la collaboration, à la fraternité, être actifs au sein de la communauté. La paix pour tous naît de la justice de chacun, disait le Pape François (2014 dans Zenit.org), et personne ne peut éluder cette tâche essentielle de promouvoir la justice selon ses propres compétences et ses responsabilités. La paix est un fruit de la justice et un effet de la charité.

La paix est avant tout un don de Dieu. Dans la foi, pour les chrétiens, le Christ est la vraie paix : en Lui et dans sa Croix, Dieu a réconcilié le monde avec Lui et a détruit les barrières qui séparaient les hommes les uns des autres (*Ep 2, 14-18*) ; en Lui, il y a une seule famille réconciliée dans l'amour. Pour exercer son ministère de la réconciliation et être témoin de la paix, l'Eglise, mère et éducatrice, a cette mission d'éduquer le peuple à la culture de la paix.

En effet, l'éducation à la paix est un ensemble de connaissances, de valeurs, d'attitudes et d'aptitudes permettant de vivre en harmonie avec Dieu, avec soi-même, avec les autres et avec la nature. Elle vise à développer des capacités pour reconnaître et accepter les valeurs requises pour la vie en commun, et apprécier les autres cultures. Il s'agit d'accroître des capacités de communiquer, de dialoguer, de partager, de coopérer, à travailler en groupe ; des capacités à mettre en œuvre son esprit critique, à s'ouvrir au changement, de modifier son jugement et des capacités de comprendre la nature des conflits, ses causes et de les résoudre de façon constructive. Dans la vie quotidienne, la culture de la paix est une façon de vivre les relations avec ses pairs, une façon de régler les conflits, d'exercer l'autorité, et de réagir contre l'injustice.

C'est l'homme concret qui est la route de l'Eglise et toutes les routes de l'Eglise conduisent à l'homme (Jean Paul II, 1979). Partout où l'homme souffre, où il est opprimé, là se trouve la mission de l'Eglise (Facultés Catholiques de Kinshasa, 1996 : 9). Le combat pour l'homme et sa dignité est un combat de Dieu, un combat avec Dieu et un combat pour Dieu (*Ibidem*, 1996 : 9). L'Eglise n'est pas seulement invitée à plaider en faveur de la justice et de la paix, mais surtout à reconnaître que « *quiconque ose parler aux hommes de justice doit aussi s'efforcer d'être juste à leurs yeux.* » (Jean Paul II, 1995 : n°106) Ainsi,

pour être une famille des artisans de la paix, l'Eglise devrait être :

- a. Une Eglise témoin de l'espérance dans un monde blessé ;
- b. Une Eglise prophétique, celle qui annonce une espérance réaliste, qui porte sur les peuples et leurs histoires un regard positif ;
- c. Une Eglise des sacrements et de prière : les sacrements enracinés dans le mystère pascal du Christ sont des moyens privilégiés par lesquels l'Eglise veut prolonger la mission du Christ. La diversité des sacrements ne fait que déployer les différents aspects d'un unique mystère : celui de la rencontre de l'homme pécheur avec Dieu, son Sauveur. Chacun des sacrements rejoint plus spécifiquement un des aspects de la situation de l'homme en mettant chaque fois en œuvre l'appel à la conversion et la grâce de Dieu ;
- d. Une Eglise de la diaconie : La raison d'être de l'Eglise est de révéler Dieu, disait Jean-Paul II (2002 : n°15). La vocation diaconale de l'Église est d'être une présence en tous les lieux où les hommes vivent, souffrent et luttent pour révéler ce Christ qui guérit les malades, multiplie les pains, annonce la Bonne Nouvelle aux pauvres. La diaconie pastorale se réfère à la dimension chrétienne et ecclésiale d'une présence attentive au monde (Commission épiscopale pour la diaconie, 2007 : 5). Elle exprime l'idée de servir et un engagement concret comme l'analyse des structures sociales qui engendrent la pauvreté pour étayer tout ce qui rencontre les besoins des couches vulnérables. La diaconie de l'Église se vérifie dans son "*être pour les autres*" en imitation de Jésus-Christ, "*l'homme pour les autres*" (Greinacher et Mette, 1988: 8-9) ;
- e. Une Eglise d'écoute et d'accompagnement : Face à la multitude qui le suivait, Jésus, voyant qu'ils étaient fatigués et épuisés, égarés et sans berger, éprouva au plus profond de son cœur, une grande compassion pour eux (cf. Mt 9,36). En raison de cet amour de compassion, il guérit les malades qu'on lui présentait (cf. Mt 14, 14), et il rassasia une grande foule avec peu de pains et de poissons (cf. Mt 15, 37). Ce qui animait Jésus en toute circonstance n'était rien d'autre que la miséricorde avec laquelle il lisait dans le cœur de ses interlocuteurs et répondait à leurs besoins les plus profonds.

Le pardon est toujours un défi. Il démontre la grandeur de l'esprit humain. Le cheminement vers le pardon commence par la prise de conscience de la solidarité humaine de la faillibilité qui consiste à ne plus voir en son offenseur "*un*

personnage sinistre" (Gomez Mango, 2008 : 95), mais un être humain avec ses faiblesses et ses capacités. Le pardon traverse l'acte humain particulier pour s'ouvrir à l'intimité de l'essence de l'humanité inscrite à chaque personne. Il ouvre vers l'avenir au-delà du moment présent de la blessure. C'est pourquoi le pardon et la réconciliation permettent de se libérer de l'emprise du mal injuste et de vivre autrement que sous le spectre de la culpabilité. Le pouvoir humain de pardonner se situe sur le parcours parfois difficile qui mène de l'abîme indicible du mal ou du péché à une contrée de liberté. Et "*nul ne peut pardonner sans creuser profond dans le terreau noir de son désespoir et de son refus de laisser aller le mal subi*" (Basset, 1999 : 244). Le pardon aide à restaurer les relations brisées. Le pardon est un acte créateur d'avenir ; il participe à la guérison des blessures et permet de réapprendre à vivre ensemble (Jacques, : 61).

Conclusion

La foi chrétienne repose sur la conviction que, dans le Christ, Dieu a réconcilié le monde avec lui. C'est là la bonne nouvelle que l'évangile proclame et que les chrétiens sont appelés à incarner. Repenser la pratique pastorale de l'Église en Afrique en vue de l'édification de la paix par le pardon et la réconciliation, c'est, d'une part, prendre en considération les questions que les hommes et les femmes se posent, à savoir en quoi Dieu les concerne dans les conditions de précarité, de conflits intra et extra familiaux où ils vivent, et d'autre part, redécouvrir le sens de la souffrance et la façon dont le christianisme peut être une expérience de salut et de libération sociale qui propose le Royaume de Dieu comme horizon.

L'avènement d'une Afrique où les libertés peuvent coexister pacifiquement par-delà les différences ethniques et régionales passe par une éducation à une culture humaine respectueuse de la vie comme un don sacré. L'effort à fournir est de détruire les murs de la haine, les idéologies et les systèmes économiques qui écrasent et étouffent les plus faibles. L'avenir commun repose non pas sur des intérêts, mais sur un système de valeurs partagées par tous (Cabanac, 2007 : 201). Il s'agit d'outrepasser un passé douloureux, car l'Evangile nous appelle à dépasser la mémoire par le pardon (cf. Frère Alois de la communauté de Taizé). La guérison de la mémoire individuelle et collective passe par la vérité sur les faits et un effort de justice, conditions nécessaires pour la réconciliation et la paix.

C'est dans cette optique de l'éducation aux valeurs humaines qu'Ivan Boszormenyi-Nagy (2005), dans son étude sur les transmissions

intergénérationnelles, souligne l'importance de l'éducation familiale et l'influence de l'environnement de vie dans la formation des jeunes. Dans toutes nos relations, dit-il, nous faisons le compte de ce que nous donnons et de ce que nous recevons. Ce qui détermine le cours de nos actions à l'égard des autres, ce ne sont pas simplement nos caractéristiques biologiques, nos besoins psychologiques, ou encore les forces homéostatiques du système familial, mais une recherche d'équité et une attente de loyauté (Boszormenyi-Nagy et Sprark, 1984 : 219-228). Il est important dans la famille, dans la communauté, de prendre conscience du fait qu'il y a une histoire transgénérationnelle mêlée des valeurs et des abus, des conflits à reconnaître, à examiner et à faire accepter. Ce travail de mémoire permet de faire le deuil de ses blessures et d'envisager une démarche efficace de guérison et de réconciliation.

Il est permis d'espérer que les peuples, intensifiant entre eux les relations et les échanges, découvriront mieux les liens d'unité qui découlent de leur nature commune ; ils comprendront plus parfaitement que l'un des devoirs primordiaux issus de leur communauté de nature, c'est de fonder les relations des hommes et des peuples sur l'amour et non sur la crainte. C'est, en effet, le propre de l'amour d'amener les hommes à une loyale collaboration, susceptible de formes multiples et porteuse d'innombrables bienfaits (Conseil Pontifical Justice et Paix, 2005 : n°515).

Bibliographie

- BASSET, Lytta, *Le pouvoir de pardonner*. Paris, Editions Albin Michel, 1999
- BENOIT XVI, *L'engagement de l'Afrique Africae munus, Exhortation apostolique sur l'Afrique*. Paris, Editions du Cerf, Bayard-Fleurus-Mame, 2011.
- BENOIT XVI, *Exhortation post-synodale 'Africae Munus' sur l'Eglise en Afrique au service de la réconciliation, de la justice et de la paix du 19 novembre 2011*, 2011.
- BOSZORMENYI-NAGY, Ivan, & SPARK, G., *Invisible loyalties*, New York, Brunner/ Mazel, 1984.
- BOSZORMENYI-NAGY, Ivan, *La thérapie contextuelle de Boszormenyi-Nagy : Une nouvelle figure de l'enfant dans le champ de la thérapie familiale*, Bruxelles, Ed. De Boeck, 2005.
- BUISSONNAT, Jean et GRANNEC, Christophe, *L'avenir du christianisme social*, Paris, Bayard Editions 6 Desclée de Brouwer, 1999.

CABANAC, Vincent, *Dieu est en ouest ; une europe unie et réconciliée – Dossier enseignement des chrétiens*, dans *Documentation catholique* (1^{er} mars 2007) n° 2375, p.201

CALAME-GRIAUE, Geneviève, *Ethnologie et langage. La parole chez les Dogon*, Paris, Gallimard, 1965

COMMISSION EPISCOPALE POUR LA DIACONIE, *La diaconie dans la vie des paroisses. Guide pratique*. Bruxelles, Licap, 2007.

CONCILE VATICAN II, *Concile Œcuménique Vatican II, Constitutions, Décrets, Déclarations, Messages*, Paris, Le Centurion, 1977.

CONSEIL PONTIFICAL JUSTICE ET PAIX, *Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise*, n° 518, Paris, Bayard, 2007

FACULTÉ CATHOLIQUE DE KINSHASA, *L'Eglise Catholique et le processus de Démocratisation au Zaïre. Essais et Témoignages*, Kinshasa, FCK, 1996.

FRANÇOIS, *Le pardon est la porte qui conduit à la réconciliation*, discours du 18 août 2014 en la cathédrale de Myeong-dong à Séoul, (Zenit.org)

GOMEZ MANGO, Edmund, "*L'impunité, un crime perpétuel*" dans M. GRIBINSKI (dir), *La vengeance et le pardon, deux passions modernes*. (Coll. Penser/rêver) 13, Paris, Ed. de l'Olivier, 2008

GREINACHER, Norbert et METTE, Norbert, "*Retour des Eglises au service diaconal, legs et mission*", dans l'enfer de la misère, les foyers d'indigence humaine, dans un monde divisé, Y a-t-il une issue pour échapper à la nocivité ? (*Concilium* 218). Paris, Editions Beauchesne, 1988.

KABASELE, François, *Le péché, la confession et la réconciliation de l'Afrique*, dans *Concilium*, n° 210 (1987)

JACQUES, Geneviève, *Au-delà de l'impunité : une approche œcuménique de la vérité de la justice et de la réconciliation*.

JEAN PAUL II, *La mission du Rédempteur : lettre encyclique Redemptoris Missio sur la valeur permanente du précepte missionnaire*, n° 38, Paris, Le Centurion, 1979.

JEAN-PAUL II, *Lettre à l'occasion du cinquantième anniversaire du commencement de la Deuxième Guerre mondiale*, 2, dans *Acta Apostolica Sedis* 82 (1990) 51 ; *L'Observatore Romano*, éd. Française, 5 septembre 1989

JEAN-PAUL II, *Message pour la Journée Mondiale de la Paix 1992*, 4: AAS 84 (1992)

JEAN PAUL II, *Exhortation post-synodale 'Ecclesia in Africa' sur l'Eglise en Afrique et sa mission évangélisatrice vers l'an 2000* du 14 septembre 1995. 1995.

JEAN PAUL II, *Lettre apostolique en forme de 'Motu proprio' Misericordia Dei' sur certains aspects de la célébration du sacrement de pénitence* du 7 avril 2002. Rome, Vatican, 2002.

NGWEMBE, E.P., *La piété envers les ancêtres dans la religion africaine. Quelques points de repère en Afrique australe*, in *Telema*, 82 (avril-juin 1995)

REY, Alain (Ed.), *Le Robert. Dictionnaire d'aujourd'hui ; langue française, histoire, géographie, culture générale*. Paris, Dictionnaire le robert, 1991.

REYCHLER, Luc, *Les conflits en Afrique : comment les gérer ou les prévenir ?* dans MÉDECINS SANS FRONTIÈRES, *Conflits en Afrique. Analyse des crises et pistes pour une prévention*. Bruxelles, GRIP, 1997.

STRAZZARI, Francesco (dir.), *Les défis de l'Eglise au XXI^e siècle*, Paris, Bayard, 2001

THOMAS, Louis-Vincent et LUNEAU, René, *La terre africaine et ses religions*, Paris, Harmattan, 2000.